MAIRIE DE LESIGNAC-DURAND
CHARENTE
16310
Téléphone : 05 45 65 04 65
Email : mairie.lesignac@wanadoo.fr
016-211601836-20260323-ARRETE02_2026-AR
Reçu le 23/03/2026

Arrêté portant délégation de fonctions (et de signature) à M. THIBAUD Julien, 2ème adjoint au maire

Le Maire de la Commune de Lésignac-Durand ;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au maire, sous sa surveillance et responsabilité, une partie de ses fonctions aux adjoints et à des membres du conseil municipal,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026 portant élection des adjoints au maire,

Considérant que M. THIBAUD Julien a été élu 2ème adjoint,

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du maire au bénéfice du 2ème adjoint,

ARRÊTE

Article 1er

Il est donné délégation de fonction à M. THIBAUD Julien, 2ème adjoint pour exercer les attributions suivantes :

- Voirie
- Sécurité civile et Risques majeurs
- Circulation
- Assainissement

Article 2

Il est également donné délégation à M. THIBAUD Julien, 2ème adjoint l'effet de signer :

- tous actes et documents ainsi que tous courriers et pièces administratives, en relation avec les domaines cités dans l'article 1

Article 3

La Secrétaire générale de la Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée :

- à l'intéressé à la notification

Fait à Lésignac-Durand, le 23 mars 2026

Le Maire,
Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception en préfecture
Le
Et de l'affichage et/ou notification le

MAIRIE de LESIGNAC DURAND (Charente)

le Maire,
AGOSTINELLI
Armand